

La fonction de l'échographie et du corps calleux : la communication...



L'agénésie du corps calleux

Prévalence, diagnostic, pronostic, conduite à tenir

Le point en 2001

Le corps calleux est la plus volumineuse des commissures du cerveau ; comme toute commissure, le corps calleux permet une coordination et un passage des influx entre les hémisphères droit et gauche. Ainsi, devant une agénésie du corps calleux, on doit penser, jusqu'à preuve du contraire, qu'il s'agit d'une embryopathie, que cette agénésie soit complète ou partielle, d'ailleurs, enseignent certains échographistes comme Françoise GUI. Et qui dit embryopathie dit présence probable d'autres malformations...

ACC
La prévalence

La prévalence est très variable selon les séries, de 0,1% à 7% ; pour certains, l'agénésie du corps calleux est une pathologie relativement fréquente, non exceptionnelle en tous cas, de 1 à 2 pour 1000 ; l'absence de consensus est dû au fait que :

- (1) les agénésies du corps calleux de certaines séries n'ont été constatées que par l'imagerie, notamment par encéphalographie gazeuse tandis que dans d'autres, il s'agit de séries de foetopathologistes,
- (2) tout dépend, de la population : si l'on recherche la proportion d'agénésie du corps calleux chez des sujets avec retard mental, la proportion s'élève à 2,5% dans certaines séries.

A l'inverse, certaines études autopsiques ne font état que de 1 cas d'agénésie du corps calleux pour 20 000 autopsies. Quoiqu'il en soit, la méconnaissance de la prévalence réelle entache d'imprécision toute tentative de pronostic puisqu'il est probable que l'on ne connaît pas le nombre d'enfants porteurs d'une agénésie du corps calleux qui se sont développés normalement. Tant que cette information fera défaut, il restera difficile de conseiller les parents de façon optimiste.

Le recul, y compris et surtout des enfants avec un développement jusque là normal, est insuffisant. Une analyse de la littérature aboutit aux chiffres approximatifs de 50 à 70% d'enfants normaux lorsqu'ils sont porteurs d'agénésie du corps calleux isolée (GUPTA J., LILFORD R., Prenatal diagnosis, 15 :301-312. Avril 95). Néanmoins, ces chiffres doivent être pris avec circonspection par suite de ce manque de ce recul : en moyenne quelques années, rarement plus de 8 ou 9 ans, souvent bien moins. Par exemple, dans la série présentée par le Collège Français d'Echographie Fœtale, aucun des enfants vivants et bien portants n'avait atteint l'âge de 6 ans, au moment de la publication.